

INKANTER SANT-TEGONEG LOGEGINER

Samedi 2 janvier 2021

saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh - 



VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION

Cher(e)s concitoyen(ne)s, habitant(e)s de St-Thé Loc,

Dans le contexte épidémique que nous connaissons, nous ne pourrions pas nous retrouver comme tous les ans pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Pour autant, avec l'ensemble de l'équipe municipale, je tiens à vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2021.

Qu'elle soit pour vous une année d'épanouissement dans votre vie personnelle et/ou familiale, et de réalisation de vos projets professionnels.

Après cette année 2020 qui aura été marquée par la crise sanitaire, nous souhaitons tous entamer la nouvelle année sous de meilleurs auspices. Et si nous ne sommes pas encore sortis d'affaires, les premières vaccinations nous donnent l'espoir de retrouver bientôt une vie familiale, une vie sociale, une vie associative et une vie professionnelle plus « normale ».

Cette crise sanitaire que nous traversons aura bousculé nos habitudes de vie. Curieusement, ces confinements répétés, auront aussi été des temps de réflexion pour chacun d'entre nous et auront révélé notre besoin impérieux d'une vie sociale, de relations amicales et conviviales.

Ainsi, la vie associative, habituellement si dense sur notre commune, nous manque cruellement. Nous espérons vivement qu'elle pourra reprendre son cours en ce premier trimestre 2021, même si sans doute, cela sera encore avec des consignes sanitaires strictes. Je sais pouvoir compter sur le dynamisme et l'engagement du monde associatif pour rebondir en cette nouvelle année qui commence, et nous serons à leur écoute pour les accompagner dans cette renaissance.

Je souhaite également, que l'espoir du vaccin contre la Covid permettra aux entreprises et aux commerces, durement touchés en 2020, de repartir sur une nouvelle dynamique en 2021. En effet, une économie qui va bien, ce sont des emplois, des familles qui vivent et travaillent sur le territoire.

Cette année 2020, aura aussi été celle de l'installation du nouveau Conseil Municipal en juin dernier.

Malgré les conditions difficiles de ce début de mandat, nous nous sommes mis au travail tout de suite, et déjà, les premiers chantiers ont démarré. Ainsi, dans la rue des Genêts, la phase d'enfouissement et de renouvellement des réseaux est terminée et les travaux de voirie devraient commencer dès début février. A Loc-Eguiner, le nouveau commerce ouvrira dès que la crise sanitaire le permettra. En 2021, le projet de la médiathèque sera lancé, avec la constitution d'un comité de pilotage et le lancement de l'étude de faisabilité.

Tous ces projets devront bien sûr s'inscrire dans les grands axes de notre projet de mandat, que sont le développement durable et la transition écologique.

En effet, après une année 2020 qui devrait être la plus chaude jamais vue, nous ne pouvons nier les effets du réchauffement climatique et la nécessité absolue de modifier nos comportements et nos habitudes de vie, de consommation et /ou de déplacement. Chacun à sa manière et selon ses possibilités doit y prendre sa part et c'est la réunion de tous les efforts qui à terme aura un effet collectif.

Enfin, je voudrais souligner l'engagement sans faille des services et des agents communaux dans leurs missions au quotidien pour que chacun d'entre nous trouve à St-Thé Loc les conditions d'accueil, de service, et de bien vivre ensemble. Merci à eux pour la qualité de leur engagement dans le service au public.

A toutes et à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes, je réitère mes vœux pour cette année 2021. Qu'elle vous soit belle, généreuse, pleine de confiance dans l'avenir !

Bonne année à tous ! Bloavezh mad d'an oll !

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES MAIRIES

Vos mairies seront exceptionnellement fermées :

- **Saint-Thégonnec :**

- le jeudi 31 décembre de 14h à 17h,
- le samedi 2 janvier 2021.

- **Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec :**

Jusqu'au 2 janvier 2021 inclus.

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Jeudis 7 et 21 janvier de 9h à 12h **SUR**

RENDEZ-VOUS, auprès de la
mairie au 02 98 79 61 06. **Port
du masque obligatoire.**



SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Les représentants des associations peuvent dès à présent venir retirer dans l'une des deux mairies un dossier de demande de subvention.

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner en format papier uniquement, **pour le 26 janvier 2021**, au plus tard. Ils doivent être dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y **joindre impérativement un RIB**. Indiquer le numéro SIRET est également obligatoire pour obtenir le versement d'une subvention communale.

Documents aussi disponibles en téléchargement :
<http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/annuaire-des-associations/>

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Afin d'être au plus près des habitants, les élus vont désormais distribuer le Bulletin Municipal dans chaque boîte aux lettres.

La distribution du Bulletin Municipal a démarré et se poursuivra pendant les vacances scolaires. Cette distribution s'effectue avec les gestes barrières et la distanciation sociale.

Pour rappel, le Bulletin Municipal, confectionné par la commission Culture/Communication et imprimé par l'Imprimerie de Bretagne, est une publication semestrielle où vous trouverez les informations concernant les différents travaux effectués ou en cours, les événements importants relatifs à la commune, l'état civil, mais aussi plusieurs pages présentant la vie du monde associatif, volet incontournable du vivre ensemble. Dès la distribution terminée sur toute la commune, vous pourrez le retrouver en version numérique sur notre site internet : saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/bulletin-municipal/



VAS-Y

« Pas de retraite pour la fourchette »

Le CCAS de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner poursuit en 2021 sa collaboration avec le dispositif « Vas-Y » de la Fondation Ildys. Ils proposent une conférence sur la thématique de la nutrition à destination des personnes de 60 ans et plus. Comme à chaque âge de la vie, les besoins de notre corps sont différents, y compris en terme d'alimentation.

Une diététicienne de « Défi Santé Nutrition », partenaire du dispositif Vas-Y, présentera les recommandations pour une alimentation équilibrée contribuant à une bonne santé. Elle abordera les différents groupes d'aliments et leur apport nutritionnel adapté aux seniors, tout en étant à l'écoute de tous les questionnements.

Cette conférence se déroulera le mardi 26 janvier 2021 à 14h30 à la salle des fêtes en Saint-Thégonnec (si le contexte sanitaire le permet).

Conférence gratuite, sur inscription auprès du Dispositif Vas-Y au 06 15 97 43 77 ou fabienne.milin@ildys.org.

Suite à cette conférence, un atelier cuisine sera proposé les mardis matin, de 10h30 à 14h, à partir du 20 avril.

ASSOCIATION DROIT À L'EMPLOI SAINT-THE-LOC Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Un poste salarié pour le développement du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée a été créé au sein de l'association Droit à l'Emploi Saint-Thé-Loc. Marion Le Saoût occupe ce poste depuis le 14 décembre. Les bénévoles et la salariée proposent la réouverture des permanences sur rendez-vous du lundi au vendredi dans les locaux de l'association à la zone artisanale de Mez Menez. Tous dons d'outils restent toujours les bienvenus afin de reprendre les ateliers d'ici le mois de janvier. Plus exactement, l'association recherche : visseuses, perceuses, enrouleurs électriques, scies-sauteuses, multiprises, sécheurs, marteaux, tournevis,... ainsi que tout matériel ne servant plus.

Pour contacter l'association : 09 77 38 01 73

Zone Artisanale de Mez Menez à Saint-Thégonnec

Mail : droitalemploi.saint.the.loc@gmail.com

Facebook : [TZCLDSaintTheLoc](https://www.facebook.com/TZCLDSaintTheLoc)



BROYAGE DES SAPINS

L'association Jardin de Penfao, associée à la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, organise pour la 3^{ème} année consécutive, une journée de broyage des sapins de Noël le 9 janvier de 10h à 16h sur le parking de Ti ar re Yaouank. Cette initiative a pour but de limiter la production de déchets.

La dépose des sapins est possible depuis le 28 décembre sur le parking de Ti ar re Yaouank, jusqu'au 9 janvier à 15h30, dans l'enclos prévu à cet effet. **Au-delà, vous devrez déposer votre sapin en déchetterie.**

Au vu des circonstances sanitaires actuelles, vous pourrez récupérer le paillis à partir du 10 janvier. Pour rester dans la démarche zéro déchet, pensez à apporter votre propre sac ou seau.

Grâce à cette initiative locale, et même communale, vous limitez la production de CO₂. De plus, votre sapin est transformé gratuitement en paillis qui pourra être ensuite utilisé dans vos jardins. Le sapin n'est alors plus vu comme un déchet mais une ressource. A travers cette action nous créons tous ensemble une économie circulaire qui va dans le sens d'un développement durable.

Partagez l'information autour de vous, trop de sapins terminent encore leur vie en déchetterie !



BIBLIOTHEQUE

Le Biblio Drive reste disponible

Réservez vos documents et venez les chercher sur rendez-vous.

1/ Réservez vos documents sur le site de la bibliothèque : www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com ou précisez vos souhaits lors de la prise de rendez-vous.

2/ Contactez-nous pour prendre rendez-vous :

Horaires identiques pour la bibliothèque et le biblio drive : mardi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 9h-12h/14h30-18h30 ; jeudi : 15h-18h30 ; samedi : 9h30-12h30.

Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque le samedi 2 janvier.

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Tél. : 02 98 78 96 83

Facebook : [bibliothequesaintthegonnecloceguiner](https://www.facebook.com/bibliothequesaintthegonnecloceguiner)

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Les permanences de Mme Rivoal ont lieu à 14h, sur rendez-vous, en mairie de Saint-Thégonnec, le mardi des semaines paires.

Tél. : 02 98 15 15 50

La prochaine permanence aura lieu le mardi 5 janvier.



BLOAVEZH MAT !

BONNE ANNEE !

